



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 121161

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le Collectif Les Morts de la Rue. Cette association loi 1901 a été créée en 2002 suite à une action commencée en 2000. De nombreuses associations proches des personnes de la rue y adhèrent. Ses objectifs sont de faire savoir que vivre à la rue mène à une mort prématurée, de dénoncer les causes souvent violentes de ces morts, de veiller à la dignité des funérailles et de soutenir et accompagner les proches en deuil. Ne pouvant que féliciter ces initiatives, il souhaite connaître les aides que le ministère apporte à cette excellente association.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121161

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11504

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)